

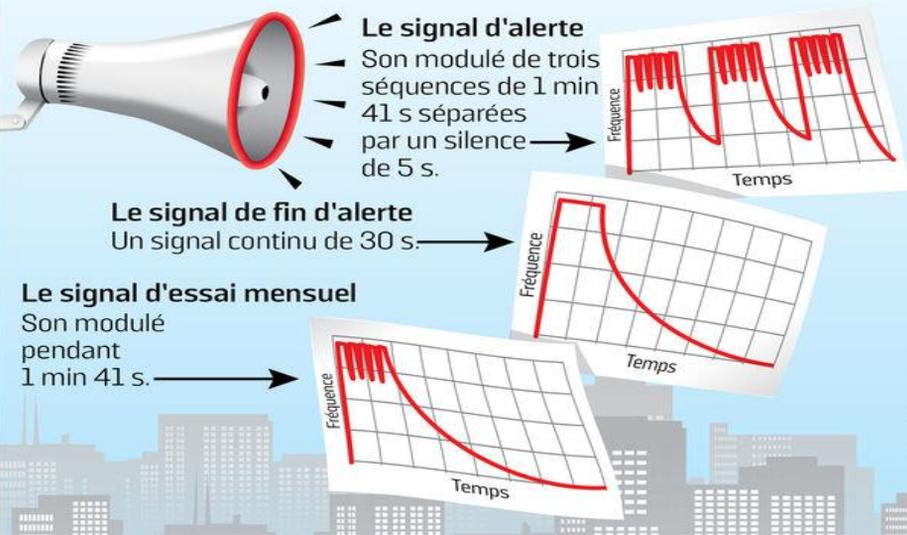


FLASH INFO - AVRIL 2022

UNE SIRENE A VALENCIN - SUITE

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, le PCS, Valencin s'est équipée d'une sirène d'avertissement. Tous **les premiers Mercredis de chaque mois, à 12h00 la sirène sera déclenchée** afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Ci dessous, un schéma représentant les 3 différentes sonneries que vous pourrez entendre.

Les différentes alertes



Mairie de Valencin

Place Elie Vidal - 38540 Valencin
Tél. : 04 78 96 13 06
Mail : contact@mairie-valencin.fr
Lundi et Mercredi de 14h30 à 18h30
Mardi et Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 14h30 à 17h

POLICE MUNICIPALE

TEL : 04 78 96 57 78

En bref

AFF:

Journée environnement au relais nature le 2 Avril à 8h00

Sou des écoles:

Chasse aux œufs à l'étang le 16 Avril de 10h à 12h

Elections présidentielles:

Les 10 et 24 Avril 2022
Fermeture des bureaux à 19h

Les consignes à respecter en cas d'alerte



1

Mettez-vous en sécurité en rejoignant un local clos
Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation



2

Ecoutez la radio (France Bleu, France Info ou radios locales) ou la TV. **Suivez les consignes.**



3

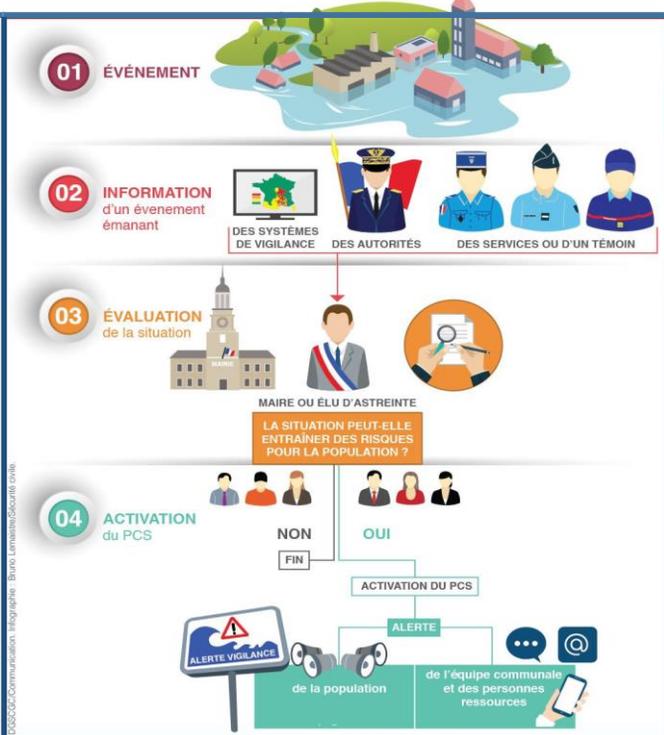
Ne téléphonez pas. Sauf urgence vitale. Le réseau doit être disponible



4

Laissez les enfants à l'école. Les enseignants se chargent de leur sécurité.

Le déroulement du PCS





Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale placé sous la responsabilité du maire afin de planifier les actions des acteurs communaux, élus, agents municipaux, bénévoles et entreprises partenaires. Cela concerne la gestion des risques en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Pour gérer une crise, qu'elle que soit sa nature et son ampleur, le maire doit pouvoir s'appuyer sur des moyens et des procédures préalablement définis dans un document court, clair et opérationnel. C'est tout l'enjeu du PCS dont l'objectif est de guider l'action du Maire et de ses équipes dans la gestion de crise et permettre ainsi de limiter pertes de temps et actions improvisées aux conséquences non maîtrisées. Volontairement généraliste, l'organisation mise en place dans le cadre du PCS doit permettre de faire face à des situations très diverses en mobilisant des moyens matériels et des compétences humaines au travers de procédures simples. Le PCS est donc un document d'anticipation dans lequel le maire planifie, en fonction des caractéristiques de sa commune, les actions de ses équipes en cas d'aléa.

Si vous êtes volontaires et que vous souhaitez participer, contacter la mairie par téléphone ou par email pour vous inscrire, nous avons besoins de vos coordonnées et des compétences que vous souhaitez apporter (secouriste, professionnel de santé, agriculteur, autre)

Environnement : le collectif élus-habitants vous propose de réfléchir au travers d'un questionnaire sur l'utilité d'avoir un composteur individuel et la mise en place d'un composteur collectif. Vos réponses nous permettront de travailler sur ces projets de recyclage des déchets ménagers et tontes.

Scannez le QR code pour être dirigé vers le questionnaire, vous le retrouverez également sur le site, sur Facebook et Panneau Pocket.



<https://urlz.fr/hlja>



Projet troc de plantes entre Valenciinois(e)s. Envie de vous investir ? Contacter la mairie !

Formation 1ers secours 2022

Devant la réussite de la première formation aux premiers soins réalisée en 2020/21, nous mettons en place une nouvelle session (4 séances) ouverte à toutes et à tous et gratuite pour les habitants de la commune. **Consignes à respecter :**

Les **moins de 18 ans** devront impérativement **être accompagnés d'un adulte.**

Les consignes sanitaires en place le jour des formations seront à respecter.

Les dates retenues pour cette formation sont :

- Vendredi 10/06 à 18h
- Vendredi 17/06 à 18h
- Vendredi 23/09 à 18h
- Samedi 24/09 à 10h

La formation aura lieu à la Salle Polyvalente du Lavoir (salle de réunion au 1er étage)

Pour vous inscrire, merci de transmettre un email avec vos NOM Prénom, adresse postale et n° de téléphone, avant le 15/5 à l'adresse suivante : m.laurent@mairie-valencin.fr

Merci d'indiquer une date prioritaire ainsi qu'un second choix de date.

